

OBSERVATOIRE DE L'ENFERMEMENT DES ETRANGERS

Invitation à la prochaine rencontre de l'OEE
le **lundi 4 avril 2011**, de 18h à 20h :

« Pratique médicale et questions de santé dans les Centres de rétention administrative »

La rencontre aura lieu à la Ligue des Droits de l'Homme, salle Alfred Dreyfus.
LDH, 138-140 rue Marcadet, Paris 18ème, M12 Lamarck-Caulaincourt.

Le **projet de loi sur l'Immigration** actuellement débattu au parlement s'attaque aux droits fondamentaux des personnes de nationalité étrangère, et notamment au droit au séjour et à la protection contre l'éloignement des étrangers atteints d'une maladie grave et résidant en France.

Après les restrictions d'accès à l'aide médicale d'Etat entrées en vigueur depuis le 1er mars, quelles seront les **conséquences sur l'état de santé des étrangers placés en centre de rétention administrative** ? Comment les médecins et les associations de défense des étrangers pourront-ils favoriser à l'avenir la **continuité des soins** pour les personnes atteintes de maladie grave et menacées de mort, faute de soins, en cas d'éloignement vers leur pays d'origine ?

Ces questions seront abordées lors de la prochaine rencontre de l'Observatoire de l'enfermement des étrangers, avec les interventions du **Dr Pascale Beaupère, médecin au CRA de Lyon-Saint-Exupéry**, du **Dr Patrick Spiess, médecin au CRA de Strasbourg-Geispolsheim**, et la projection du film « **Scènes de sorties, chroniques d'un centre de rétention** » réalisé par AnnKo et Patrick Spiess, avec le concours de la Ville de Strasbourg et Action Sida Ville.

L'OEE EST COMPOSÉ DES ORGANISATIONS SUIVANTES :

ACAT-France, Avocats pour la défense des droits des étrangers (ADDE), Anafé, Comede, Emmaüs France, Fasti, Gisti, La Cimade, Ligue des droits de l'homme, MRAP, revue Pratiques, Syndicat des avocats de France (SAF), Syndicat de la magistrature (SM), Syndicat de la médecine générale (SMG), Secours Catholique.